

DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2025

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	21
De votants	23

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

OBJET
N° 2025-4-6

Utilisation du gymnase
Année scolaire 2024/2025

Étaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

Excusés :

M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.COMMITO
Mme FONDEUR ayant donné pouvoir à M.SULLI

Absents : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 11 avril 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 25 mars 2025.

Le Maire,



Le Maire rappelle aux élus la délibération concernant la convention pour la mise à disposition du gymnase au profit du Collège Emile Gallé de LEXY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

FIXE la participation financière demandée au Collège à 16,50 € / heure d'utilisation, pour l'occupation des installations sportives du Gymnase.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com